

La SAFER CORSE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par **RETROCESSION** ou **SUBSTITUTION**, tout ou partie des Biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.  
Les propriétés ci-après désignées sont mises en attribution sous réserve de la bonne finalité des opérations d'acquisition par la SAFER Corse.

**Observation :** La Safer Corse informe qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

#### DOSSIERS MIS EN ATTRIBUTION :

**AJACCIO :** 2 ha 56 a 97 ca - Lieudit SUALELE : Section C n° 0003 - 0004 - 0005 (Aucun bâtiment)  
Nature : prairie, maquis avec chênes verts et oghistri  
Classification dans un document d'urbanisme : zone A (Agricole) au Plan Local d'Urbanisme

**PORTO-VECCHIO :** 3 ha 36 a 00 ca - Lieudit LA RENA : Section I n° 1147 (avec bâtiments)  
Nature : prairie, quelques oliviers, chênes lièges  
Bâti :  
-maison d'habitation sur la parcelle I 1147, d'environ 171m<sup>2</sup> habitable  
-remise sur la parcelle I 1147, d'environ 23m<sup>2</sup>, plain-pied  
Classification dans un document d'urbanisme : Règlement National d'Urbanisme  
Tout ou partie de ces parcelles sont enclavées

**SARTÈNE :** 18 ha 31 a 79 ca - Lieudit ARGIA CAPUTA : Section G n° 0355 - 0356 - 0357 - 0358 - 0359 - 0360 - 0361 - 0362 - 0363 - 0364 - Lieudit RASCIA VENTRE : Section G n° 0351 - 0352 - 0353 - 0354 (avec bâtiments)  
Nature : prairie, chênes lièges, chênes verts, bord de rivière, rochers  
Bâti :  
-maison d'habitation : cadastrée G 364, d'environ 129m<sup>2</sup> + remise d'environ 15m<sup>2</sup>, RDC + R1  
-caseddu : cadastré G 361, d'environ 24m<sup>2</sup>, plain-pied  
Classification dans un document d'urbanisme : Règlement National d'Urbanisme

#### DOSSIER MIS EN LOCATION PAR BAIL SAFER :

La SAFER CORSE se propose d'attribuer par location les biens suivants pour une durée de 6 ans maximum :

**SAINTE-LUCIE-DE-TALLANO :** environ 57 ha 12 a 86 ca - Lieudit COSTA DI MARTINO : Section G n° 0399 **P\*** - Lieudit CRINI : Section H n° 0004 - 0005 - Lieudit FILICOSA : Section H n° 0024 - Lieudit LUMBRICOSO : Section H n° 0286 - 0287 - Lieudit MONTE ROSSO : Section H n° 0006 - 0007 - 0008 - 0011 - 0012 - Lieudit RUARA : Section G n° 0268 - Lieudit STRACINELLA : Section G n° 0267 (Aucun bâtiment)  
Nature : Maquis moyen à gros, friches, chênes  
Classification dans un document d'urbanisme : Règlement National d'Urbanisme  
Tout ou partie de ces parcelles sont enclavées

#### N.B. :

**-\*P :** Partie d'une parcelle à parfaire après document d'arpentage

**-\*\*B.N.D. :** Bien Non Délimité : parcelle(s) ayant plusieurs propriétaires sans limites séparatives connues, désigne une partie de(s) parcelle(s)

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de la SAFER CORSE par mail au Siège social : [direction@safer-corse.com](mailto:direction@safer-corse.com) ou auprès du Service de Corse du Sud : [service2a@safer-corse.com](mailto:service2a@safer-corse.com).

**Les personnes intéressées sont préalablement priées de prendre rendez-vous par téléphone avec la SAFER CORSE avant tout déplacement afin de constituer un dossier de candidature** et ce à compter du **23/03/2026**. Ces candidatures doivent être déposées au plus tard le **07/04/2026** auprès de la Safer Corse.

#### Coordonnées :

Adresse Corse du Sud : 220 stretta di Micheli Agnuli Supranu, Balio Faroni - 20167 AFA

Contact Téléphonique : 04-95-20-45-21 le matin de 9H à 12H du Lundi au Jeudi.

Mail : [service2a@safer-corse.com](mailto:service2a@safer-corse.com)

Il est précisé ici : cet appel à candidatures est publié sur le site internet de la SAFER CORSE à la date du **22/03/2026**, l'heure **00H01** : [www.corse.safer.fr](http://www.corse.safer.fr).

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.